

DÉCLARATION D'OTTAWA

**Déclaration des participants du 2e Colloque en alphabétisation familiale de la FCAF
Un choix pour la vitalité des communautés
Ottawa (Ontario) Canada
7 mars 2008**

Les 6 et 7 mars derniers a eu lieu, à Ottawa, le 2e Colloque en alphabétisation familiale de la FCAF. Près de 150 personnes de partout au Canada ainsi que du Niger et du Sénégal ont participé à ce colloque. Des intervenants du milieu de l'éducation et de l'alphabétisation plus particulièrement, des intervenants du milieu de la santé, des personnes apprenantes, des fonctionnaires et des chercheurs ont activement pris part aux échanges lors des ateliers et présentations offerts par ce colloque. On y a abordé des sujets tels la santé, le rôle des parents, la recherche, l'établissement de partenariats, l'international et les stratégies de promotion de lecture.

L'alphabétisation familiale : un choix pour la vitalité des communautés était le thème de ce 2e colloque et autour duquel les participants se sont mobilisés afin de partager leur vision et engagement face à l'avenir de l'alphabétisation familiale dans leur communauté. De plus, on a élaboré une déclaration rédigée et appuyée par les participants. Cette déclaration est en lien avec la déclaration récente de l'UNESCO concernant l'alphabétisation familiale.

Nous, participants et participantes au 2e Colloque en alphabétisation familiale de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, déclarons ce qui suit :

L'apprentissage de la lecture commence dès la naissance et les sociétés doivent se doter des outils et des programmes pour appuyer cet apprentissage. L'alphabétisation familiale est une pratique qui encourage la prise en charge des familles. Elle exige une étroite collaboration entre les personnes apprenantes, les autres membres de la famille et tous les secteurs de la communauté tels l'école, la santé, l'agriculture, l'économie et la culture. Les pratiques d'alphabétisation doivent tenir compte des besoins sociaux, culturels, linguistiques et économiques des familles et des communautés. Et plus particulièrement :

1. Les activités d'alphabétisation familiale s'insèrent dans la stratégie d'éducation tout au long de la vie. Pour assurer la reconnaissance et l'appui continu de l'alphabétisation familiale, il faut obtenir la reconnaissance du droit à l'accès à l'éducation en français, notamment à l'éducation non formelle.
2. L'alphabétisation familiale en français doit être reconnue comme une approche applicable à travers la francophonie internationale, le Québec, les communautés acadiennes et les autres communautés francophones canadiennes en situation minoritaire. Elle doit favoriser les partenariats provinciaux, territoriaux, nationaux et internationaux, qui sont ancrés dans le respect, la compréhension et la volonté de partage, et qui permettent de s'enrichir, d'apprendre les uns des autres et d'obtenir les meilleurs résultats possibles avec les ressources disponibles.

3. Les représentants du Sénégal et du Niger voient dans l'alphabétisation familiale une pratique prometteuse qui peut s'insérer dans leurs interventions stratégiques en éducation dans leurs pays. Par conséquent, ils reconnaissent le Canada comme chef de file en alphabétisation familiale en français et sollicitent son accompagnement scientifique dans un cadre de partenariat.

4. Les pratiques exemplaires en alphabétisation familiale, particulièrement l'apport des apprenants et des autres acteurs en alphabétisation familiale, sont transférables à d'autres domaines en éducation formelle et non formelle. Il est surtout primordial de partir des forces des personnes apprenantes pour élaborer et livrer les programmes en alphabétisation familiale en français. De plus, il est important de créer un réseau pour les personnes apprenantes afin de leur donner une voix et afin d'assurer leur présence à chacune des étapes du développement des programmes en alphabétisation familiale en français.

5. Il faut prioriser les activités et les programmes fondés sur des pratiques exemplaires qui reposent sur des évaluations rigoureuses et sur la recherche.

6. Les communautés francophones en situation minoritaire vivent un contexte particulier et elles exigent que les programmes d'alphabétisation familiale soient développés en fonction des besoins qui émanent de ces contextes. Ces programmes ont pour objectifs le renforcement de la culture et de la langue ainsi que l'épanouissement des communautés.

7. Dans le domaine de l'alphabétisation, il importe de reconnaître l'émergence de nouveaux modes de communication et de les intégrer à tous les niveaux de développement des programmes.

8. Pour réussir à avoir un impact durable, les programmes d'alphabétisation familiale doivent recevoir un financement adéquat et à long terme.